

# DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Septième rapport annuel consolidé du Fonds du Programme ONU-REDD (Rapport Annuel 2015)

1. Ce septième rapport d'étape présente les résultats du Programme ONU-REDD de janvier à décembre 2015, en mettant l'accent sur les progrès des pays par rapport au **Cadre de Varsovie pour la REDD+**. Le rapport résume également les principaux effets produits par le Programme ONU-REDD depuis son lancement en 2008 dans le cadre de la stratégie 2011-2015 du Programme ONU-REDD, et dans la perspective du nouveau **Cadre stratégique du Programme ONU-REDD pour 2016-2020**.
  2. Le Programme ONU-REDD s'est développé considérablement, passant de neuf pays partenaires en 2009 à 64 pays partenaires en décembre 2015. Ces pays ont reçu une assistance adaptée à leurs contextes nationaux et à leurs besoins spécifiques de soutien au titre de la REDD+. L'ONU-REDD a œuvré sur la base des mécanismes de soutien suivants :
    - les Programmes nationaux, selon lesquels les pays établissent un programme de travail sur une période de trois ans généralement et travaillent sur une série de domaines essentiels ;
    - un appui spécifique aux pays moyennant un soutien ciblé (en fonction des demandes formelles présentées par les pays) et un soutien technique ;
    - l'évaluation des besoins par pays/région : les pays sont invités à effectuer une évaluation de leur état de préparation couvrant les principaux domaines définis par le Cadre de Varsovie ;
    - l'initiative CBR+ (REDD communautaire), qui fournit de petites subventions aux populations et communautés autochtones pour financer des activités de préparation à la REDD+ sur le terrain ;
    - le soutien à la gestion des connaissances et à la communication.
  3. Cette gamme de mécanismes a apporté aux pays la flexibilité nécessaire pour satisfaire leurs besoins en accélérant leur préparation à la mise en œuvre grâce au soutien requis et pour compléter les contributions des autres initiatives, de manière à maximiser leur efficacité et leur efficacité.
  4. Au 31 décembre 2015, le Programme ONU-REDD a soutenu un total de 23 pays dans le cadre des Programmes nationaux. En outre, les demandes de financement pour trois Programmes nationaux supplémentaires (Chili, Myanmar et Pérou) ont été approuvées provisoirement. En 2015, cinq pays (Argentine, Bangladesh, Honduras,

## Les pays partenaires du Programme ONU-REDD



En outre, le soutien pour les îles Cook, la Gambie, Kiribati, les Îles Marshall, le Niger, Palau, le Sénégal, la Sierra Leone, Tonga et Tuvalu.

★ Nouveau pays partenaire en 2015

Ouganda et Mongolie) ont marqué le lancement de leurs Programmes nationaux par la signature de leurs documents de Programme national et les premiers transferts de fonds ont été effectués. L'année 2015 a également vu la clôture des Programmes nationaux du Cambodge et du Panama ainsi que la soumission des évaluations finales des Programmes nationaux du Cambodge, de l'Équateur et des Îles Salomon. Au 31 décembre 2015, le total des financements alloués à tous les Programmes nationaux (actifs et clôturés) s'élève à 86,6 millions USD, dont 85,3 millions USD ont été transférés et 57,4 millions USD ont été dépensés – soit un taux d'exécution de 67 %.

5. Depuis l'introduction en 2012 du soutien ciblé, 46 demandes de pays et quatre demandes de régions ont été approuvées pour un total de 18 millions USD. Le montant total des soutiens approuvés en 2015 (3,8 millions USD) a été inférieur à ceux de 2014, bien que 16 demandes de pays et trois demandes de régions – au nom de 23 pays – aient été approuvées par le Programme ONU-REDD. Le soutien ciblé et le soutien technique sont fournis au titre du « Soutien à l'action nationale REDD+ : Programme cadre mondial 2011-2015 » qui a été prolongé jusqu'en 2016 pour soutenir la période de transition du Programme.
6. Sur sept pays (Guatemala, Madagascar, Malawi, Pérou, Soudan du Sud, Tunisie et Zimbabwe) et deux régions (Mésio-Amérique et Afrique de l'Ouest) ayant entrepris une évaluation de leurs besoins, l'évaluation régionale de la Mésio-Amérique et les évaluations du Guatemala, de Madagascar et du Zimbabwe ont été achevées en 2015. En décembre 2015, plus de 200 propositions émanant de communautés appartenant aux six pays pilotes CBR+ (Cambodge, République démocratique du Congo [RDC], Nigéria, Panama, Paraguay et Sri Lanka) ont été reçues. Parmi celles-ci, 56 projets CBR+ ont été approuvés, représentant plus de 1,65 million USD de subventions.

### Avancées par rapport au Cadre de Varsovie pour la REDD+

7. Adopté en 2013, le Cadre de Varsovie définit les exigences initiales en matière de préparation à la REDD+ qui permettent à un pays de recevoir les paiements basés sur les résultats. S'agissant d'encourager les pays à achever leur préparation à la REDD+, le soutien qui leur a été apporté a été progressivement centré sur le développement et la construction des « piliers » clés du Cadre de Varsovie, à savoir l'élaboration des Stratégies et Plans d'action nationaux REDD+ (S/PAN), des Systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF), des Niveaux d'émission de référence / Niveaux de référence pour les forêts (NERF/NRF) et des Sauvegardes et Systèmes de sauvegarde des informations (SSI).

8. Depuis 2013, le Programme ONU-REDD aligne progressivement ses rapports sur son soutien et ses résultats sur le Cadre de Varsovie pour la REDD+. Les progrès réalisés en matière de construction des quatre piliers de Varsovie au cours de la période de programmation 2008-2015 sont résumés ci-dessous. En 2015, des évaluations conjointes ont été réalisées par le Programme ONU-REDD et les pays partenaires ayant des Programmes nationaux actifs moyennant un processus d'élaboration de rapports annuels qui donne un aperçu de l'état d'avancement des pays dans la construction des piliers (Inclus dans les résumés par pays à la Section 3).

### Stratégies et plans d'action nationaux REDD+ (S/PAN)

9. Le soutien apporté par le Programme ONU-REDD pour des systèmes de gouvernance fiables et inclusifs favorables à la REDD+ a permis à 21 pays participants aux processus de la CCNUCC REDD+ de réaliser des progrès, comme le prouve le statut de leurs S/PAN ou de leurs feuilles de route REDD+ (Stratégies nationales REDD+ : Cambodge, Costa Rica, RDC, Équateur, Indonésie, République du Congo, Viet Nam et Zambie ; feuilles de route : Argentine, Bangladesh, Colombie, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Madagascar, Malawi, Mongolie, Myanmar, Nigeria, Paraguay, Sri Lanka et Ouganda). Ces avancées incluent la génération de données solides sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation ainsi que d'autres éléments cruciaux permettant des prises de décision éclairées. Dix-neuf autres pays ont bénéficié d'un appui technique à l'avancement des aspects liés à la gouvernance et des dispositions institutionnelles pour la mise en œuvre de la REDD+, également des composantes des S/PAN.
10. Un nombre croissant de S/PAN bénéficie d'un appui politique significatif et de soutien à la formulation de politiques et mesures REDD+ (PeM) qui sont progressivement intégrées dans les processus de planification et objectifs de développement nationaux. Le Programme ONU-REDD a commencé à travailler avec les pays à la mise en œuvre des PeM, une étape considérée comme cruciale pour l'avancement de la REDD+.
11. Les pays ont étudié les possibilités de promouvoir les avantages multiples de la REDD+ et ont intégré les résultats des analyses de ces avantages multiples dans la formulation des PeM. Le soutien du Programme ONU-REDD s'est articulé autour de trois champs de travail complémentaires: (1) Finance REDD+, consacrée notamment à l'élaboration de projets de plans d'investissement et à l'accès aux investissements pour la mise en œuvre et le financement des paiements basés sur les résultats ; (2) Economie de la REDD+, consacrée entre autres à l'analyse coût-avantage des PeM ; et (3) Engagement du secteur privé dans la REDD+, y compris l'élaboration d'études de cas et d'options

pour mobiliser les financements publics en faisant appel à des capitaux privés.

### **Systèmes nationaux de surveillance des forêts (SNSF)**

12. Le Programme ONU-REDD a fourni une large assistance à 40 pays pour le développement des SNSF, incluant les orientations générales en termes de méthodes, d'approches et de normes minimales obligatoires de développement. Plusieurs pays partenaires fournissent actuellement des données forestières, et ceci pour la première fois. Un système innovant flexible, efficient et transparent de collecte, d'analyse et de production de rapports de données sur la surveillance des forêts et du carbone a été développé dans le cadre du Programme en utilisant l'outil « Open Foris ». Grâce au large éventail de mécanismes de soutien offerts aux pays participants, 11 pays reçoivent actuellement une aide pour le développement de cartes nationales de la couverture forestière, 20 pays reçoivent un soutien pour le développement de sites internet nationaux pour leur SNSF, et 12 pays disposent désormais de plateformes internet ou de sites web nationaux qui diffusent les informations disponibles sur les SNSF. Actuellement, 12 pays reçoivent une assistance pour effectuer leurs inventaires forestiers nationaux (IFN) et deux d'entre eux (Argentine et Panama) les ont achevés. Étant donné la nouveauté et la technicité de ce domaine, le renforcement des capacités est un élément clé transversal de ce travail. Rien qu'en 2015, 163 personnes de 13 pays partenaires ont accru leur expertise en création de sites internet devant permettre la diffusion de données géospatiales et la dissémination des résultats de la cartographie, ceci afin d'améliorer la transparence préconisée dans la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).

### **Niveaux d'émission de référence des forêts / Niveaux de référence pour les forêts (NERF/NRF)**

13. Sur les 15 propositions de NERF/NRF soumises à la CCNUCC, 14 proviennent de pays partenaires de l'ONU-REDD. Ce chiffre reflète la tendance positive et les progrès réalisés par les pays grâce au soutien de l'ONU-REDD. Six pays (Cambodge, Costa Rica, RDC, Honduras, Népal et Ouganda) ont reçu un soutien pour les étapes initiales de la soumission des NERF/NRF à la CCNUCC ; cette aide comprend des consultations avec un large groupe de parties prenantes (par ex. plusieurs ministères de gouvernement, ONG, universités et secteur privé) et le développement de feuilles de route pour la soumission d'un FREL/FRL à la CCNUCC. En outre, 9 pays (Argentine, Bhoutan, Colombie, Fidji, Honduras, Côte d'Ivoire, Myanmar, Panama et Sri Lanka) ont accru leurs connaissances en matière de NERF/NRF grâce aux formations du Programme ONU-REDD sur les exigences de la CCNUCC relatives aux NERF/NRF, aux discussions sur les implications politiques et techniques de la définition des NERF/NRF, à l'aide apportée aux pays pour la rédaction des documents de soumission de NRF ou, sur

demande des pays, à un soutien spécifique en matière de prise en considération des déplacements d'émission par exemple.

14. Comme il s'agit d'un domaine technique particulièrement complexe, l'une des contributions majeures du Programme ONU-REDD à ce sujet a été l'élaboration de lignes directrices et de méthodes réalistes reflétant les meilleures pratiques mondiales en matière de définition des NERF/NRF (et de mise en place de SNSF).

### **Sauvegardes et Système de sauvegarde des informations (SSI)**

15. Le Programme ONU-REDD a travaillé avec plus de 30 pays partenaires pour le développement de leur approche nationale (ou juridictionnelle) sur les sauvegardes. Huit pays procèdent actuellement à la mise en place d'un SSI : Costa Rica, Équateur et Mexique ont élaboré un processus de conception de SSI et RDC, Panama, Paraguay, Pérou et Ouganda font des progrès dans ce domaine. Douze pays (Bhoutan, Cambodge, Costa Rica, RDC, Équateur, Mexique, Panama, PNG, Paraguay, République du Congo, Ouganda et Zambie) ont développé les éléments clés de leur approche nationale sur les sauvegardes, tandis que 9 autres pays en sont aux étapes initiales. Huit pays (Bhoutan, Cambodge, Costa Rica, Équateur, Kenya, Mexique, PNG et Paraguay) ont effectué des évaluations de politiques, lois et règlements (PLR), avec l'assistance de l'ONU-REDD.

16. Divers outils techniques, un cadre stratégique et des documents d'orientation ont été élaborés et diffusés par le Programme ONU-REDD pour contribuer au développement des approches nationales de sauvegarde et à la mise en place des SSI. Cette assistance est sous-tendue par le principe consistant à concevoir une approche par pays pour le développement de sauvegardes qui s'appuie sur les besoins et les systèmes nationaux existants, tout en respectant les engagements internationaux envers la CCNUCC et autres.

### **Soutien intersectoriel**

17. Outre ces résultats concrets relatifs à l'opérationnalisation du Cadre de Varsovie, le Programme ONU-REDD a continué à fournir un soutien intersectoriel à une série de domaines, dont l'engagement et la participation de multiples parties prenantes à la préparation à la REDD+, l'intégration des questions de genre, le renforcement de la gouvernance et du régime foncier et le renforcement des capacités moyennant le soutien à la gestion des connaissances.

- Le renforcement de la participation des organisations de la société civile, des populations autochtones et marginalisées, des communautés dépendantes de la forêt en leur donnant les moyens de s'exprimer lors des prises de décision affectant les forêts, l'occupation des sols et le changement d'affectation des terres, constitue l'un des impacts majeurs du soutien à l'engagement des parties

*prenantes*. La mise en place de plateformes multipartites de prise de décision dans de nombreux pays a été une caractéristique déterminante de ce soutien. Par ailleurs, les lignes directrices communes sur l'engagement des parties prenantes, élaborées conjointement avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF), ont été largement prises en compte par les pays partenaires.

- Grâce au soutien du Programme ONU-REDD, 29 pays ont pu intégrer des activités visant à renforcer la participation des femmes dans la prise de décision ainsi que dans d'autres actions d'intégration de la dimension de *l'égalité des sexes* à travers la planification et la mise en œuvre de la REDD+. Il s'avère que les événements d'apprentissage et d'échanges Sud-Sud représentent une approche précieuse pour le renforcement des capacités.
- Un soutien intersectoriel à la gouvernance a été fourni à tous les pays sous diverses formes, comme l'aide aux pays partenaires lors de l'élaboration de nouveaux instruments politiques et législatifs dans le secteur forestier pour permettre l'intégration de la REDD+, la facilitation de l'identification des questions prioritaires de gouvernance en utilisant des données solides issues d'évaluations de la gouvernance participative (EGP), les évaluations des risques de corruption, l'assistance à la révision des PLR, l'intégration des principes de transparence et de reddition de comptes dans les S/PAN, l'intégration de la dimension du genre, les questions liées au régime foncier, les systèmes de gestion des fonds, les options de partage équitable des bénéfices et les aspects techniques liés au développement de S/PAN complets et solides.
- Actuellement, le Programme ONU-REDD appuie 9 pays (Bénin, République démocratique populaire du Laos, Madagascar, Malawi, Pakistan, Sri Lanka, Tunisie, Vietnam et Zambie) pour évaluer les situations en matière de *régime foncier* des terres et des forêts dans le contexte de la REDD+ afin d'encourager une gestion durable des forêts et autres utilisations des terres, et pour renforcer l'obligation de rendre compte et de garantir que les moyens d'existence des communautés ne sont pas négativement affectés par la mise en œuvre de la REDD+. La mise en place de conditions favorables au régime foncier dans d'autres pays a également été soutenue parallèlement à des actions de sensibilisation, de formations et d'échanges Sud-Sud. Un soutien au titre du Programme ONU-REDD a été fourni à certains de ces pays, en fonction de leurs propres situations et à travers l'application des *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*.
- Le Programme ONU-REDD a facilité les processus de renforcement des capacités de tous les pays partenaires. Ces travaux ont abouti à la création d'un réseau de praticiens et d'experts hautement qualifiés à travers le monde, qui aide les pays à mettre en œuvre les principaux

aspects techniques des décisions de la CCNUCC. Concrètement, l'ONU-REDD a facilité une centaine d'échanges de connaissances, a mis à disposition plus de 400 *documents de référence*, a formé plus de 2 000 praticiens de la REDD+ grâce à l'initiative REDD+ Academy et à des formations techniques directes, et a fourni à ses pays partenaires et une vaste communauté internationale REDD+ un site internet mondial sur les connaissances exhaustives sur la REDD+ – *espace de travail collaboratif en ligne du Programme ONU-REDD*. Les échanges Sud-Sud dans le cadre de réunions et d'ateliers régionaux ont été de plus en plus utilisés pour assurer le transfert de nouvelles expériences et de meilleures pratiques entre les pays partenaires.

### Résumé financier

18. Grâce au soutien permanent du Danemark, de l'Union européenne, du Japon, du Luxembourg, de la Norvège et de l'Espagne, le financement total a atteint 269,7 millions USD en décembre 2015. De ce total, un montant net de 238,7 millions USD, soit 89 %, a été alloué aux agences (FAO, PNUD et PNUE) et 180,2 millions (soit 76 % du montant net financé) ont été dépensés. En 2015, les contributions reçues se sont élevées à 22,2 millions USD, les transferts aux agences totalisés à 49,0 millions USD, et les dépenses étant de 42,6 millions USD. Le Programme ONU-REDD s'est réjoui d'accueillir la Suisse en tant que nouveau donateur.

### Difficultés rencontrées et réponses aux défis

19. Les contraintes politiques telles que les changements de gouvernement, les élections et dans certains cas les troubles politiques, ont freiné les progrès dans certains pays. Des attentes irréalistes concernant la rapidité de la mise en place de la REDD+ et la fourniture dans un court délai de paiements basés sur les performances ont été constatées dans plusieurs pays, en particulier ceux où les activités de préparation à la REDD+ étaient nouvelles et à un stade précoce. La REDD+ présente de multiples défis techniques et des exigences variées et intersectorielles. De ce fait, plusieurs gouvernements nationaux qui ne sont pas en mesure de trouver du personnel suffisamment qualifié et expérimenté ont été confrontés à des difficultés. Tout au long du processus de préparation à la REDD+, l'implication des parties prenantes externes et la prise de décision en commun avec celles-ci ont été cruciales.

### Quid de l'avenir ?

20. Depuis son lancement en 2008, le Programme ONU-REDD a contribué au renforcement des capacités dans les pays REDD+. Pour relever le défi que représente le passage de la préparation à la REDD+ aux paiements basés sur les résultats, le Programme ONU-REDD a réorienté ses objectifs de programme à tous les niveaux – national, régional et mondial – vers les nouvelles lignes directrices de la CCNUCC qui ont été progressivement prises en compte dans les

décisions de la COP (notamment à Cancún, et surtout à Varsovie en 2013).

21. Le **Cadre stratégique du Programme ONU-REDD pour 2016-2020** décrit cette nouvelle approche répondant directement au contexte international actuel qui entoure la REDD+ et au défi que représentent la conception et la mise en œuvre de la REDD+ au niveau des pays. Considérant les leçons et les effets du Programme ONU-REDD jusqu'à ce jour, le Programme soutiendra des changements qui auront une incidence sur :
  - i. la manière dont les pays satisfont aux exigences de la CCNUCC, en progressant de la préparation à la REDD+ aux paiements basés sur les résultats ; et
  - ii. la mise en œuvre des PeM REDD+ nationaux en tant qu'actions basées sur les résultats produisant des avantages en carbone et autres que carbone.
22. La nouvelle approche garantira que le Programme aidera les pays partenaires à satisfaire leurs besoins évolutifs et changeants lors de leur passage de la préparation à la mise en œuvre de la REDD+, ainsi qu'à exploiter les avantages sociaux, économiques et environnementaux qui découleront plus généralement de la REDD+.

Le rapport annuel complet de chaque Programme national et le Soutien à l'action nationale REDD+ : Programme cadre mondial 2011-2015 (SNA) [National Programmes and the Support to National REDD+ Action : Global Programme Framework 2011-2015 (SNA)], sont disponibles respectivement aux annexes 1-13 et à l'annexe 14 (accessibles [ici](#)).